

Communiqué de presse**31 mars 2020****Coronavirus : période critique pour les conservateurs-restaurateurs indépendants**

Depuis l'annonce de la fermeture des établissements culturels recevant du public et les mesures de confinement, l'activité des conservateurs-restaurateurs indépendants, qui travaillent majoritairement pour le patrimoine culturel public, est à l'arrêt. Pour nous, pas de chômage partiel, et au vu des conditions d'éligibilité mises en place, notre profession constituée à 75 % de travailleurs indépendants est exclue de la plupart des dispositifs d'aide annoncés par le gouvernement. Et nous savons ne pas être les seuls indépendants dans ce cas.

La FFCR demande que ces dispositifs soient aménagés pour tous les indépendants :

- **Arrêt de travail pour garde d'enfant(s) de moins de 16 ans pour tous !** Nous demandons son extension à toutes les professions libérales, et à tout régime d'exercice indépendant qui serait exclu du dispositif, sous limitation de revenus.
- **Fonds de solidarité de 1 500 €** : assouplissement du mode de calcul de la baisse de chiffre d'affaires pour tenir compte de la baisse annuelle générée (et non la baisse mensuelle). Extension de l'éligibilité aux entreprises qui ont subi en tant que prestataires la fermeture des établissements publics.

Concernant les conservateurs-restaurateurs, les récents résultats de l'étude statistique commandée par le ministère de la Culture au Centre de sociologie des organisations font état d'une population professionnelle sous tension financière constante. Nos entreprises montraient des signes de vulnérabilité *avant* la crise du coronavirus : faible visibilité, difficulté à stabiliser la viabilité économique de l'entreprise pendant de nombreuses années, flux tendu de trésorerie associé à des charges fixes importantes, faiblesse des revenus dégagés, avec pour conséquences la fermeture de nombreuses entreprises après seulement quelques années d'exercice, et des conditions précaires pour ceux qui résistent.

Sans mesures fortes d'accompagnement de la part du gouvernement, la profession de conservateur-restaurateur indépendant risque de disparaître.



À propos : La FFCR (Fédération française des professionnels de la conservation-restauration) a pour objectifs la promotion et la défense de la profession de conservateur-restaurateur.

En savoir plus : ffcr.fr

Contact presse : contact@ffcr.fr - 06 95 20 25 02